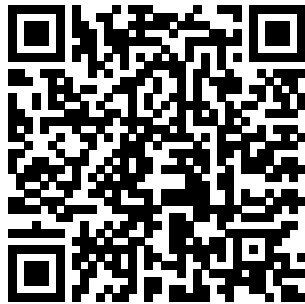


LA FACTORY // FABRIQUE D'ART VIVANT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 février 2024 sous réserves d'incidents

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 23/03326
N° Portalis DB3F-W-B7H-JTEW**

En date du 20 Février 2024 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture de sauvegarde judiciaire dans l'affaire :

LA FACTORY // FABRIQUE D'ART VIVANT

19 place Crillon
84000 AVIGNON

Mandataire judiciaire : Me Simon LAURE - Mandataire Judiciaire 23 Rue de la Banasterie 84000 AVIGNON

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du REPRÉSENTANT DES CREANCIERS

3955632



Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2024

Publié le 22/02/2024